



Municipalité de  
**Saint-Gervais**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE BELLECHASSE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

## AVIS PUBLIC

### AVIS DE PROMULGATION - RÈGLEMENT # 409-26 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX #402-26

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, CET AVIS EST,  
PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-  
TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ :

Que lors de la séance du conseil tenue le 8 septembre 2026, le conseil municipal a adopté le  
règlement portant le numéro # 409-26 modifiant le règlement sur le Code d'éthique et de  
déontologie des élu(e)s municipaux #402-26.

Que le règlement est disponible sur le site Internet de la municipalité ([www.saint-gervais.ca](http://www.saint-gervais.ca)) et  
sur demande à ([info@saint-gervais.ca](mailto:info@saint-gervais.ca)) ou au 418-887-6116. Le règlement pourra aussi être  
consulté au bureau municipal, situé au 150, rue Principale, Saint-Gervais (Québec), selon les  
heures d'ouverture habituelles;

Que le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Saint-Gervais, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2026.

Johanne Simms, DMA  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Johanne Simms, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon  
serment d'office, que j'ai publié l'AVIS ci-haut concernant le règlement # 409-26 modifiant le  
règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux #402-26.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2026.

Johanne Simms, DMA  
Directrice générale et greffière-trésorière

